

|  |  |
| --- | --- |
| |  | | --- | | ALERTE INFORMATION LICENCIES   CORONAVIRUS | |

|  |  |
| --- | --- |
| |  | | --- | | Conformément aux recommandations du Président de la République dans son allocution du 12 mars 2020 recommandant notamment à l’ensemble des Français de limiter leurs déplacements ainsi que les rassemblements au strict nécessaire, le Conseil d’Administration de la FFVoile a décidé de reporter l’Assemblée Générale fédérale prévue le 28 Mars 2020. La FFVoile a également d’ores et déjà validé le report des Championnats de France planifiés jusqu’au 5 Avril 2020. Les classements nationaux sont également suspendus jusqu’à cette date.  En tant que Fédération délégataire, nous avons une responsabilité importante en termes de santé publique et dans ce contexte, la FFVoile demande à l’ensemble des structures affiliées, Comités Départementaux, Comités Territoriaux et Ligues de reporter toutes les compétitions de toutes disciplines, de tous niveaux et de toutes catégories.  Cette mesure entre en vigueur le samedi 14 mars inclus et s’applique jusqu’au 5 Avril 2020 inclus.  Cette période pourra être prolongée par décision de la FFVoile. La FFVoile demande également à ses structures affiliées, ses Comités Départementaux, ses Comités Territoriaux et ses Ligues de suspendre toute activité de groupe (entraînements, stages, pratiques de loisirs ou autres), toute réunion et tout regroupement qui serait de nature à favoriser une propagation du virus. Cette mesure s’applique également pour la voile scolaire.  Il est également de la responsabilité de chaque structure d’appliquer les dispositions annoncées nationalement et de se renseigner auprès de sa préfecture et de toute autre autorité locale pour connaitre les arrêtés et dispositions spécifiques de chaque territoire.  Les informations officielles sont notamment disponibles sur les sites  http://www.[nomdu département].gouv.fr/  La Fédération Française de Voile a parfaitement conscience que l’ensemble de ces mesures va avoir un impact important, et notamment économique, pour les structures de son réseau ainsi que pour ses licenciés.  Néanmoins, la santé de chacun d’entre nous doit à ce stade être notre priorité absolue. Dans ce contexte, il est primordial que la position des structures affiliées, Comités Départementaux, Comités Territoriaux et Ligues soit alignée sur celle de la FFVoile.  Nous vous invitons à rester en veille car la FFVoile continuera à communiquer dans les prochaines semaines pour accompagner au mieux notre réseau face à cette situation inédite que nous allons affronter collectivement.  l'Equipage de la FFVoile | |